



# COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

## Coordonnées et Horaires pour nous contacter



### Nous contacter

#### Par internet :

[www.cdeaux.fr](http://www.cdeaux.fr)

#### Par téléphone :

Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00  
Le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour vos demandes : 03 89 22 94 50  
Urgence 24h/24 : 0820 320 332

#### Accueil physique :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
Sauf le mercredi de 8h30 à 13h00

#### Par courrier :

COLMARIENNE DES EAUX  
18 RUE EDOUARD BENES  
68027 COLMAR CEDEX

#### OPÉRATEUR POUR LE COMPTE DE:



## Zone de message personnalisable

Des informations générales ou spécifiques que la CdE souhaite porter à votre connaissance

## Informations pour régler votre facture

Différentes solutions pour s'adapter au moyen de paiement de chacun

### Message

### Comment régler votre facture d'eau

- > Par carte bancaire et espèces à l'agence Colmarienne des Eaux
- > En renvoyant à l'aide d'un enveloppe jaune, le TIP ci-dessous daté et signé
- > Par virement sur le compte de la Colmarienne des Eaux
- > Par internet : [www.cdeaux.fr](http://www.cdeaux.fr)
- > Par virement sur le compte de la Colmarienne des Eaux : FR7611899001020005323094568
- > Le prélèvement automatique : supprime toute formalité d'envoi, évite tout oubli

### Votre paiement

Date et Lieu	Signature	COLMARIENNE DES EAUX 18 RUE EDOUARD BENES 68000 COLMAR
		IBAN : FR48Z22430214 RIB : Montant : 247,59 €

**TIPS€PA**

COLMARIENNE DES EAUX  
TSA 50016  
93328 AUBERVILLIERS CEDEX

Recto facture

## FACTURE RELÈVE DU 17 JANVIER 2024

Adresse desservie :  
COLMARIENNE DES EAUX  
18 RUE EDOUARD BENES  
68000 COLMAR

Votre n° de contrat : 1066194  
Facture n° 2277398

## Nouvelle référence contrat

Référence à rappeler à chaque demande formulée auprès de nos services

## Montant de la facture

Montant TTC de la facture avec récapitulatif des services compris

## Consommation sur la période



## Graphique évolution consommation

Visualiser l'évolution de votre consommation afin de mieux la maîtriser

## Détail relève compteur

### Informations techniques

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
	15 mm	665 m <sup>3</sup>	720 m <sup>3</sup>	11/01/2024	Par relevé	55 m <sup>3</sup>		55 m <sup>3</sup>

## Détail de la facturation

Décomposition de la facturation en 3 postes :

- Distribution de l'eau
- Collecte et traitement des eaux usées
- Organismes publics

Votre facture détaillée		Quantité ou Volume (m <sup>3</sup> )	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€TTC)
DISTRIBUTION DE L'EAU						
Part Fixe Eau - Diam 15	du 01/07/23 au 31/12/23	1	12,2500	12,25	5,50 %	12,92
Part Colmar Agglomération	du 05/07/23 au 31/12/23	52	1,1250	58,50	5,50 %	61,72
Part Colmar Agglomération	du 01/01/24 au 11/01/24	3	1,1800	3,54	5,50 %	3,73
Total DISTRIBUTION DE L'EAU				74,29		78,37
COLLECTE ET TRAITEMENTS DES EAUX USEES						
Part Fixe Assainissement - Diam 15	du 01/07/23 au 31/12/23	1	37,5000	37,50	10,00 %	41,25
Part Colmar Agglomération Collecte	du 05/07/23 au 31/12/23	52	0,9260	48,15	10,00 %	52,97
Part Colmar Agglomération Collecte	du 01/01/24 au 11/01/24	3	0,9000	2,70	10,00 %	2,97
Part Colmar Agglomération Traitement	du 05/07/23 au 31/12/23	52	0,6220	32,34	10,00 %	35,57
Part Colmar Agglomération Traitement	du 01/01/24 au 11/01/24	3	0,6190	1,86	10,00 %	2,05
Total COLLECTE ET TRAITEMENTS DES EAUX USEES				122,55		134,81
ORGANISME PUBLIC						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	du 05/07/23 au 11/01/24	55	0,3500	19,25	5,50 %	20,31
Modemisation des réseaux (Agence de l'eau)	du 05/07/23 au 11/01/24	55	0,2330	12,82	10,00 %	14,10
Total ORGANISME PUBLIC				32,07		34,41
Montant total HT : 228,91 €				228,91		247,59

### Détail du montant de la TVA

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA
93,54 €	5,50 %	5,14 €
135,37 €	10,00 %	13,54 €

### Détail des montants

Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Solde antérieur	Montant à payer :
228,91 €	18,68 €	247,59 €	0,00 €	247,59 €

## Rôle des différents acteurs de l'eau et de l'assainissement



## Mention réglementaire

Rappel de la réglementation générale concernant la protection des données personnelles

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CO).

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier Colmarienne des eaux , 18 rue Edouard Bénès 68027 COLMAR CEDEX

## Verso facture



Colmarienne  
des Eaux

18 rue Edouard Bénès – 68027 COLMAR CEDEX

Tél. 03.89.22.94.50 – Service Clientèle ➔ contact.clientele@cdeaux.fr



Vous vous posez encore des questions sur votre nouvelle facture ? Nos Chargés de clientèle sont à votre disposition pour y répondre au 03 89 22 94 50